

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 MAI 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq mai à 20 h30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel des séances sous la présidence de Madame BRETON Clara, Maire.

Présents : GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco -GRECO Valérie-LHUILIER Jean-DUBOIS Gilles-FRANCOIS Stéphane- THIRY William-SALGUEIRO Victor-BAUM ERic

Excusés: Mr COLLET Florian (procuration à GODEY Alain)
Mr COLLEt Mickaël (procuration à Mme Clara BRETON)

Conseillers en exercice : 13

date convocation : 27/04/2023

Conseillers présents : 11

date affichage : 09/05/2023

Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : Mme GRECO Valérie

Délibération 21/2023

Vote des subventions 2023 aux associations et autres organismes de droit privé.

Le conseil municipal vote les subventions 2023 aux associations et autres personnes de droit privé selon le tableau suivant :

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Associations	pour mémoire vote 2022	vote 2023
A la majorité (1 voix Contre et 12 Pour), Anim Roville	500 euros	500 euros
A l'unanimité, MJC	800 euros	800 euros
A l'unanimité, ESBR Foot	900 euros	900 euros
A la majorité (4 voix Contre et 9 Pour) Ecole maternelle	250 euros	350 euros
A la majorité (4 voix Contre et 9 Pour) ACCA Roville	100 euros	150 euros

A l'unanimité,

Association des anciens combattants
Et victimes de guerre

0 euro

300 euros

A l'unanimité,

Une subvention d'un montant de 30 euros est attribuée aux enfants jusqu'à l'âge de 16 ans de Roville-Devant-Bayon inscrits à une association sportive.

Cette somme sera versée sur présentation d'un justificatif de paiement de la cotisation annuelle et d'un justificatif de domicile.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023

Fait et clos le jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 09/05/2023

Madame le Maire, Clara BRETON



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

CANTON DE MEINE AU SAINTOIS

COMMUNE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATOINS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 MAI 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq mai à 20 h30, le Conseil Municipal de la commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel des séances sous la présidence de Madame BRETON Clara, Maire.

Présents : GODEY Alain- LAHACHE Robert-CASTAGNOZZI Franco -GRECO Valérie - LHUILLIER Jean-DUBOIS Gilles-FRANCOIS Stéphane- THIRY William-SALGUEIRO Victor-BAUM Eric

Excusés : Mr COLLET Florian (procuration à GODEY Alain)
Mr COLLET Mickaël (procuration à Mme Clara BRETON)

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Nombre de votants : 13

date convocation : 27/04/2023
date affichage : 09/05/2023

Secrétaire de séance : Mme GRECO Valérie

Délibération 22/2023

Convention entre le cabinet vétérinaire SAS de la colline de Vézelize et la mairie de Roville-Devant-Bayon pour la stérilisation des chats errants.

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'en raison du départ à la retraite du vétérinaire de Bayon, une nouvelle convention est proposée avec le cabinet vétérinaire de Vézelize

Madame le Maire communique les tarifs :

- Stérilisation : 65 euros TTC
- Castration : 45 euros TTC
- Hystérectomie : 90 euros TTC
- Identification par puce électronique : 20 euros TTC

Les chats seront relâchés sur les lieux où ils ont été capturés,

La convention d'une durée d'une année sera renouvelable par tacite reconduction au 1^{er} janvier de chaque année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à signer avec le cabinet SAS de la Colline situé 25 rue de Verdun 54330 Vézelize une convention de partenariat pour la stérilisation, l'identification et les soins des chats errants de la commune de Roville-Devant-Bayon aux conditions ci-dessus

Fait et clos les jour, mois et an susdits

délibération certifiée exécutoire le 09/05/2023

Madame le Maire, Clara BRETON



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de ROVILLE-DEVANT-BAYON' around the top edge and '(M & M.)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a cross.